

Avenant du 14 septembre 2022 à l'accord du 11 juin 2021 relatif à la mise en œuvre de la réforme professionnelle sur la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)

CCN des professions de la photographie (IDCC 3168)

- ***Préambule***

Les partenaires sociaux de la branche des Professions de la photographie ont conclu le 13 février 2021 l'avenant n°1 à l'accord du 11 juin 2021 relatif à la mise en œuvre de la réforme professionnelle sur la PRO-A.

Le présent accord modifie l'avenant du 13 octobre 2021 en le complétant avec les dispositions suivantes.

- ***Article 1 Champ d'application***

Le présent accord s'applique aux entreprises entrant dans le champ d'application de la convention collective nationale des professions de la photographie (IDCC 3168).

- ***Article 2 Objet de l'avenant***

Le présent avenant a pour objet de compléter les dispositions de l'avenant n°1 du 13 février 2021.

- ***Article 3 Entreprises de moins de 50 salariés***

Cet avenant s'applique à l'ensemble des entreprises entrant dans le champ d'application de la convention collective nationale des Professions de la photographie. Les partenaires sociaux conviennent que le contenu du présent accord ne justifie pas de prévoir des dispositions spécifiques types, telles que prévues à l'article L. 2261-23-1 du code du travail.

- ***Article 4 Entrée en vigueur et durée***

Conclu pour une durée indéterminée, le présent avenant entrera en vigueur à compter de la publication au Journal officiel de son arrêté d'extension.

- **Article 5 Dépôt et extension**

Le présent avenant fera l'objet d'un dépôt et d'une demande d'extension auprès des services centraux du ministère chargé du travail, à la direction des relations du travail.

- **Article 6**

La liste figurant en annexe du présent avenant à l'avenant vient compléter et mettre à jour la liste initiale de certifications professionnelles éligibles à la « Pro-A », fixée dans l'annexe 3 de l'accord du 11 juin 2021.

Fait à Paris, Le 14 septembre 2022

Suivent les signatures ci-dessous :

Fédération Nationale de la Photographie
28, rue du Maréchal Leclerc
49400 SAUMUR

Fédération Française de la Photographie
et des Métiers de l'Image
Bâtiment B
13 rue Saintes Ursule
31000 TOULOUSE

Fédération des Services CFDT
Tour Essor
14, rue Scandicci
93508 PANTIN Cedex

UNSA Commerces et Services
21, rue Jules Ferry
93170 BAGNOLET

Annexe - liste de certifications
Branche Professions de la photographie

Activités	Numéro RNCP	Intitulé de certification	Date d'échéance
Logistique	<u>RNCP36237</u>	TP - Technicien en logistique d'entreposage	21/04/2027
Logistique	<u>RNCP29988</u>	LICENCE PRO LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX	01/01/2024
Management de magasin	<u>RNCP13596</u>	TITRE RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	18/12/2022
Management de magasin	<u>RNCP36726</u>	TITRE RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	20/07/2023
Photographie	<u>RNCP28280</u>	TP - Monteur/monteuse audiovisuel	12/05/2023
Vente en magasin	<u>RNCP13620</u>	TITRE PROFESSIONNEL VENDEUR(SE) CONSEIL EN MAGASIN	25/01/2023
Management de magasin	<u>RNCP35540</u>	Responsable commercial et marketing	19/04/2024
Logistique	<u>RNCP36646</u>	Diplôme d'Université responsable en logistique et transports	01/07/2025
Photographie	<u>RNCP36376</u>	CQP Opérateur en Maintenance Industrielle	25/04/2027
Industrie	<u>RNCP36311</u>	CQP Animateur d'équipe autonome de production industrielle	23/03/2025
Industrie	<u>RNCP36303</u>	CQP Responsable d'équipe	25/03/2024